



## Remboursement transport scolaire collège LE THOLY ANNEE 2026-2027

La commune de LE THOLY, aide les familles des collégiens inscrits au Collège de LE THOLY pour l'année 2026-2027. Pour bénéficier du remboursement de la carte de transport scolaire, déposez votre RIB et votre justificatif de paiement en mairie !



**Date limite pour déposer les dossiers : 11 décembre 2026**

